

Conditions Générales Campagne « adidas Easter »

Le présent jeu en ligne Foot Locker/adidas Originals est organisé par Freedom Sportsline Ltd. (ci-après, le "Promoteur").

Aucun achat n'est requis pour utiliser l'application « soirée »

1. QUI PEUT PARTICIPER AU CONCOURS ?

Le Concours est ouvert à toute personne résidant au Royaume-Uni, en France, aux Pays Bas, en Espagne et en Allemagne. Les employés du Promoteur ainsi que toutes leurs filiales, leurs agents ou l'une quelconque entreprise étant liée à la gestion du présent Concours ainsi que les membres de leur famille ne sont pas autorisés à participer à ce Concours. Aucun achat n'est requis pour s'inscrire au Concours.

2. COMMENT VA SE DEROULER LE JEU CONCOURS ?

La campagne adidas Easter se déroulera au Royaume-Uni, en Allemagne, en France, en Espagne et aux Pays-Bas du 17 mars 2013 au 16 avril 2013. Pour participer au concours, les utilisateurs peuvent se rendre sur www.facebook.com/footlocker.

adidas Originals et Foot Locker invitent les utilisateurs à participer à un concours pour avoir la chance de gagner une soirée organisée par adidas et Foot Locker. Le concours sera accessible via un onglet sur la page Facebook de Foot Locker. Les utilisateurs pourront y accéder via l'onglet sur la page Facebook ou en cliquant sur l'appel à l'action affiché sur la page d'activation du microsite permettant de rediriger l'utilisateur vers la page Facebook. Les utilisateurs seront invités à décrire leur soirée de rêve et devront ensuite choisir les amis qu'ils souhaiteraient inviter à les accompagner, ces derniers étant notifiés de ladite invitation via Facebook. Le candidat de chaque marché ayant fait la description la plus imaginative et la plus passionnante de sa soirée de rêve gagnera une soirée « Never Stop » signée adidas/Foot Locker. Cette soirée sera à la discrétion des équipes marketing adidas et Foot Locker.

Chaque participant devra sélectionner son marché avant de soumettre sa candidature. Les participants utilisant Facebook devront accepter les autorisations Facebook afin de pouvoir participer au concours.

3. LE PRIX

Le prix consiste à gagner une soirée d'une valeur marchande totale de 3000 EUROS/GBP

Le prix comprendra :

- Vol aller-retour en classe économique pour deux personnes, au départ d'une grande ville européenne (Espagne, France, Allemagne, Pays-Bas ou Royaume-Uni)
- Le gagnant résidant au Royaume-Uni pourra voyager par Train et non par Avion
- Transferts aller-retour entre l'aéroport de Londres ou la gare et l'hôtel
- Séjour d'une nuit dans un hôtel londonien 3 étoiles minimum
- Billets de concert pour deux personnes
- Petit-déjeuner à l'hôtel pour deux personnes
- Dîner pour deux personnes (à l'exclusion des boissons alcoolisées)
- Deux "Oyster Cards" (cartes de transport londoniennes)
- Argent de poche pour un montant total de 285 €
- Dossier d'information exposant les détails relatifs au prix

3.1 Dans l'éventualité où le prix ne serait pas disponible pour une quelconque raison, le Promoteur se réserve le droit de remplacer le prix par un prix de nature similaire. Aucune substitution sous forme d'argent comptant n'est permise. Les gagnants seront tenus de payer les éventuelles taxes afférentes au prix.

3.2 La responsabilité des Promoteurs ne saurait être engagée en cas de perte, de dommages ou de blessures encourus par les gagnants ou affectant leur propriété et résultant de la promotion ou du prix, sauf en cas de négligence, défaut, acte intentionnel ou omission de la part des Promoteurs ou de leurs agents.

3.3 Caractéristiques du prix : séjour d'une nuit à Londres, la date actuellement suggérée étant samedi 3 mai 2013, étant toutefois précisé que cette date est susceptible d'être modifiée à la discrétion du promoteur. Le gagnant sera informé dans les meilleurs délais.

Le gagnant prendra en charge tous les frais supplémentaires. Le gagnant se chargera en outre de contracter une assurance personnelle.

Tous les gagnants ainsi que leurs invités devront fournir un passeport à titre de preuve d'identité. Les noms figurant sur les passeports seront utilisés pour effectuer les réservations relatives au voyage et seront non-transférables.

Chacun des gagnants et de leurs invités devront signer un document de reconnaissance de responsabilité préalablement à la remise du prix.

4. LES GAGNANTS

Les gagnants seront sélectionnés en fonction de la qualité de leur description, jugée par le Promoteur. Les inscriptions demeurent la propriété du Promoteur et ne seront pas retournées aux candidats. Les gagnants seront notifiés par courrier électronique dans les meilleurs délais.

Un gagnant par marché sera désigné. Le gagnant gagne l'opportunité d'inviter un ami.

Tous les participants et leurs invités doivent être âgés de 18 ans ou plus.

5 DECLARATION DU PARTICIPANT

Les candidats pourront être tenus de participer à des activités publi-promotionnelles au bénéfice du Promoteur, et ce sans contrepartie financière. Le Promoteur se réserve en outre le droit d'utiliser, à sa seule discrétion et sans contrepartie de paiement ni une quelconque obligation d'obtenir l'autorisation du gagnant, la vidéo, les images, le nom ou la région de résidence des gagnants ou tout autre élément similaire en vue d'annoncer le gagnant de la promotion ou à des fins promotionnelles connexes.

Vous acceptez par les présentes que le Promoteur sera autorisé à utiliser lesdites images, le nom, la région de résidence ou tout autre élément similaire, et que cette information et/ou ces images pourront être affichées sur le site Web du promoteur ou sur tout autre site Web exploité par Foot Locker, ou utilisées par tout autre média à des fins de marketing ou à d'autres fins commerciales, sans compensation ni autorisation préalable de votre part. Le Promoteur détiendra tous les droits relatifs auxdites images et à leur utilisation.

Utilisation du Site et directives relatives aux Images

Respect des droits d'auteur. Vous vous engagez à ne pas soumettre de contenu protégé par le droit d'auteur ou soumis de quelque autre manière au droit de propriété d'un tiers, en ce compris le droit à la vie privée et le droit de publicité, à moins que vous ne soyez propriétaire desdits droits ou que leur propriétaire légal ne vous autorise à poster le contenu en question. En aucun cas le contenu ne pourra inclure ou recommander d'autres marques, marques déposées ou établissements commerciaux.

L'utilisation de contenu à caractère pornographique ou sexuellement explicite est strictement interdite.

Veillez en outre consulter les Conditions Générales de Facebook : ces dernières doivent également être respectées.

Les Utilisateurs déclarent que : (i) ils sont pleinement autorisés à utiliser les images ; et (ii) les Contributions ne violent pas un quelconque droit à la vie privée, droit d'auteur ou tout autre droit de toute personne.

Foot Locker se réserve le droit de retirer, modifier ou supprimer toute inscription jugée à la seule appréciation de ce dernier comme étant en violation des présentes Conditions Générales, ou pouvant être offensante, illégale ou porter atteinte aux droits de toute personne ou susceptible de discréditer de quelque manière que ce soit le processus d'inscription ou le nom de marque de Foot Locker

6 DONNEES PERSONNELLES

Vos données personnelles seront utilisées aux fins d'exécuter les activités en ligne relatives à la campagne et de vous envoyer les communications et/ou promotions relatives à ladite campagne et, dans le cas où vous auriez opté pour l'opt-in, aux fins d'envoyer des newsletters et des informations relatives à des promotions ou des initiatives marketing lancées par le Promoteur.

Le Promoteur s'engage à ne transférer ou autoriser l'accès à vos données personnelles à des sociétés affiliées et/ou à un tiers que dans la stricte mesure nécessaire dans le cadre de l'exécution de la présente campagne ou, dans la cas où cela s'avèrerait nécessaire, aux fins de vous envoyer des newsletters.

Vos données personnelles seront traitées conformément au droit applicable à la protection des données et à la politique de confidentialité du Promoteur disponible à l'adresse suivante : www.facebook.com/footlocker

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant. Pour exercer ce droit, écrivez à promotions@footlocker.eu, en indiquant clairement vos prénom, nom, adresse postale et adresse électronique.

7. NON-RESPONSABILITE

- 7.1 La responsabilité du Promoteur ne sera pas engagée en cas de perte, dommage, corruption, délai, mise en quarantaine ou non-réception par le Promoteur des bulletins de participation, et ce quelle qu'en soit la cause, sauf en cas de négligence, de faute, d'omission ou d'acte intentionné de la part du Promoteur. Le Promoteur ne pourra en outre être tenu responsable en cas de défaillances ou de dommages à caractère technique, matériel et logiciel ou touchant au serveur et au site Web ou de quelque nature que ce soit.
- 7.2 Le Promoteur ne met à disposition aucune assurance relative au prix, qu'il s'agisse de soins médicaux, d'assurance voyage, d'annulation ou de responsabilité.
- 7.3 **Le Promoteur se réserve le droit, à son entière discrétion, de déclarer inadmissible toute personne qui viole le processus d'inscription, compromet l'administration du Concours ou enfreint le présent Règlement-Concours. Toute tentative par un quelconque participant de nuire au Concours peut constituer une violation des lois civiles et criminelles, et le Promoteur se réserve le droit de réclamer dudit Participant des dommages et autres recours dans la mesure permise par la loi.**
- 7.4 En cas d'erreur manifeste contenue dans le présent règlement ou d'illégalité ou de circonstances raisonnablement indépendantes de la volonté du Promoteur et empêchant l'administration de la promotion, le Promoteur se réserve le droit de modifier ce règlement ou d'annuler cette promotion. En aucun cas le Promoteur ne saura être tenu responsable d'une perte ou déception de quelque nature que ce soit relative à ladite promotion. Dans ces conditions, le Promoteur mettra en œuvre tous les moyens raisonnables pour tenir les candidats informés de tout changement ou de toute annulation.

8. STIPULATIONS DIVERSES

- 8.1 Le règlement relatif à la promotion ainsi que le bulletin d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : www.facebook.eu/footlocker. Les participants qui ne se conforment pas audit règlement ou qui soumettent un bulletin d'inscription à caractère incomplet, incorrect ou frauduleux ne seront pas admissibles à gagner des prix. En s'inscrivant, les candidats acceptent d'être tenus par le règlement. Dans l'éventualité où une quelconque disposition ou une partie du présent Règlement serait jugée nulle ou non

applicable, telle disposition ou partie serait alors réputée non écrite et les autres Règles demeureront pleinement en vigueur.

8.2 Le nom et l'adresse du Promoteur sont les suivants : 363-367 Oxford Street, Londres W1C 2LA, Angleterre.

8.3 La présente promotion est soumise aux lois d'Angleterre. Par les présentes, les candidats se soumettent irrévocablement à la juridiction exclusive de la cour de Londres pour résoudre tout litige ou différend dans la mesure où cette loi ne les prive pas de la protection qui leur est accordée par la législation d'ordre public de leur pays, par exemple les lois protégeant les droits des consommateurs.

FRANCE UNIQUEMENT

Les frais de connexion à Internet nécessaires à la participation (base forfaitaire de 0.11€/Participant) et les frais de timbre (tarif lent en vigueur) pour la demande de règlement et/ou la demande de remboursement des frais de connexion, pourront être remboursés dans la limite d'une demande par Participant pour la durée du Concours, sur demande écrite. La demande de remboursement doit contenir les éléments suivants :

- Le nom et prénom du Participant ;
- Son adresse e-mail ;
- Son adresse postale ;
- Le numéro de téléphone communiqué pour la participation au Concours ;
- Le jour et l'heure exacte de connexion ;
- Un RIB ou RIP.

Seront toutefois exclues les demandes de remboursement des frais de connexion pour un accès forfaitaire à Internet (ex : câble, ADSL...) dès lors que la connexion au Site pour participer au Concours ne génère aucun engagement financier à sa charge.

Toute demande de remboursement incomplète ou parvenue par courrier électronique ne sera pas prise en compte.

Toute demande doit être adressée par courrier à l'adresse suivante :

Foot Locker France SAS,
« adidas Easter campaign »
124 rue de Verdun, 2ème étage,
92800 PUTEAUX

Toute demande doit être adressée au plus tard un mois après la fin du Concours (cachet de la Poste faisant foi).

9 DEPOT ET CONSULTATION DU REGLEMENT

Le présent règlement est déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75 018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux concours puis Consulter les règlements de jeux-concours. Le Règlement complet sera également adressé, à titre gratuit, à toute personne, sur simple demande adressée à :

Foot Locker France SAS,
« Foot Locker adidas Easter campaign »
124 rue de Verdun, 2ème étage,

92800 PUTEAUX

Les frais de timbre seront remboursés au tarif lent en vigueur sur simple demande. Il ne sera répondu à aucune autre demande écrite ou orale concernant le Jeu.